

Des partis politiques s'engagent face aux logiciels libres

Le Pacte du logiciel libre - premier bilan

Montréal, 29 janvier 2009 – Le 12 novembre dernier, FACIL, l'organisme voué à la promotion du logiciel libre, annonçait dans un communiqué de presse l'opération *Pacte du logiciel libre*¹. Elle consistait à convaincre les candidats à l'élection provinciale du 8 décembre de s'engager à favoriser l'utilisation des logiciels libres dans l'administration publique québécoise. Cette opération s'inspirait de celle de l'APRIL² en France. Il est temps d'en faire un premier bilan avant de passer à l'étape suivante.

Le temps était court et les candidats très occupés. Malgré tout, FACIL est fière des résultats obtenus. Tous les candidats ont été sensibilisés aux économies que le gouvernement pourrait réaliser en utilisant les logiciels libres : pas de licences à payer, un support fait par des entreprises locales souvent à meilleur prix. Mieux encore, ils ont appris que les logiciels libres contribuent au développement technologique, social et culturel du Québec tout en favorisant les entreprises informatiques locales. Le support, l'installation, le paramétrage, l'entretien se font habituellement par des entreprises d'ici.

Ceux qui ont signé le pacte³, se sont engagés à :

Encourager les administrations, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser des logiciels libres et des standards ouverts ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, et sensibiliser aux logiciels libres et aux standards ouverts les publics amenés à en bénéficier.

Tous les candidats du Parti Vert ont appuyé le Pacte puisque le programme officiel du parti s'engage déjà dans cette direction. Le chef du parti a confirmé par écrit que tous les candidats de son parti adhéraient au Pacte.

Plusieurs candidats (9) du Parti Solidaire ont également signé le Pacte du logiciel libre. Cette question reviendra sûrement dans les instances de ce parti.

Deux candidats adéquistes ont apposé leur signature sur le Pacte. L'idée fera peut-être son chemin à l'ADQ.

Aucun candidat du Parti Québécois n'a signé le Pacte. Cependant, Monsieur Martin Caillé, au nom de la chef du parti, Madame Pauline Marois, nous a assuré que le Parti Québécois est sensible aux avantages que pourrait apporter l'utilisation des logiciels libres et déclare que :

« Afin d'encourager l'utilisation future des logiciels libres au sein de l'administration publique, un gouvernement du Parti Québécois mettra sur pied un groupe-conseil pour étudier les implications et définir les modalités d'implantation de ce virage important. »

Malheureusement, le parti Libéral, au pouvoir, n'a pas donné signe de vie lors de cette campagne. La requête de FACIL en Cour supérieure réussira peut-être à le sensibiliser à l'importance du

1 Pour relire le premier communiqué http://facil.qc.ca/fr/system/files/FacilCommuniquePacteLogiciel-20081112_0.pdf

2 Voir <http://www.april.org/actions/le-pacte-du-logiciel-libre>

3 Pour lire le pacte du logiciel libre <http://facil.qc.ca/fr/system/files/PacteLLQuebec.pdf>

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

logiciel libre, là où le Pacte du logiciel a échoué.

En résumé, un parti a mis l'utilisation de logiciels libres à son programme et engagé tous ses candidats à supporter le libre, un autre s'engage à regarder la question de près s'il prend le pouvoir. Quelques candidats de deux autres partis ont signé le pacte du logiciel. Un seul parti n'a posé aucun geste envers le logiciel libre, et c'est... le parti au pouvoir⁴.

FACIL se prépare à relancer les députés élus afin de les sensibiliser à l'importance pour l'économie du Québec de faire de la place aux logiciels libres dans l'administration provinciale.

- 30 -

Source : Conseil d'administration de FACIL

Contact : Mathieu Lutfy, président

Courriel : mathieu.lutfy@facil.qc.ca

Téléphone

Montréal : 514-664-1260

Québec : 418-907-9563

⁴ Pour voir les engagements des partis politiques : <http://facil.qc.ca/fr/PacteduLogicielLibre/engagements>
La liste des signataires du Pacte : <http://facil.qc.ca/fr/PacteduLogicielLibre/signataires>